



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pass culture

Question écrite n° 45351

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur le pass culture. Le pass culture est un dispositif d'accès aux activités culturelles à destination des jeunes entre dix-huit et quinze ans. Il permet aux jeunes inscrits de disposer d'un crédit qu'ils peuvent utiliser de façon autonome, alloué en fonction de leur âge, pour réserver des offres culturelles autour de chez eux. Depuis janvier 2022, le dispositif permet également aux enseignants de réserver des sorties scolaires pour les classes de la quatrième à la terminale, pour les établissements publics et privés sous contrat. Preuve de son efficacité, les ventes de mangas ont fait un bond en avant notable après le premier confinement grâce au pass culture, avec 47 millions d'exemplaires vendus en France en 2021 selon certains médias. Organisée le 15 avril de chaque année depuis 2002, la journée mondiale de l'art contribue à renforcer les liens entre les créations artistiques et la société et à promouvoir une meilleure prise de conscience de la diversité des expressions artistiques. Ainsi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour renforcer encore davantage la connaissance de l'art chez les jeunes, notamment grâce au dispositif du pass culture.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45351

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2622

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)